

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 72-1423/SG/EP à la décision n° 72-1205/SG/FP du 11 août 1972 constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1972, du personnel des cadres territoriaux du Service de la Santé publique.

n° 72-1423/SG/EP à la

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

CADRE DES AGENTS SANITAIRES ET DES AGENTS D'EXPLOITATION QUALIFIES b) Agents d'exploitation qualifiés 1.
Service médical. Au lieu de : Abader Mohamed Abader : 2e cl

- 2e éch. 2e cl
- 2e éch. 15-7-72 Santé Lire : 2e cl
- 1er éch. 2e cl
- 2e éch. 15-7-72 Santé